



Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures d'Israël
The Secretary of State for External Affairs of Israel
Canada

Ministère des Affaires extérieures
DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

OTTAWA, le 10 mars 1961

OTTAWA, MARCH 10 1961
MONSIEUR L'AMBASSADEUR

EXCELLENCY

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 19 mars 1961 par laquelle vous proposez un accord entre le Gouvernement de l'Iran et le Gouvernement du Canada modifiant les conditions d'octroi des visas pour l'entrée des non-résidents dans nos pays. Les propositions contenues dans la note précitée et de même que votre Note et la présente réponse constituent un accord entre nos gouvernements qui entrera en vigueur trente jours après la date de la présente Note et se terminera jusqu'à l'expiration d'une période de deux mois après la réception d'une Note de l'un ou l'autre gouvernement le concernant. Agréez Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

HOWARD GREEN

NEARD ORAWOR

Son Excellence Monsieur Mahmoud Mahmoud Kalandary
Ambassadeur d'Iran
Ottawa